

AXA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 2 JUIN 2014

Frank Koster est nommé Directeur général d'AXA Belgique

AXA a annoncé aujourd'hui la nomination de **Frank Koster** en tant que Directeur général d'AXA Belgique. Il prendra ses fonctions le 1^{er} Septembre 2014. Frank Koster succèdera à Emmanuel de Talhouët, dont il reprendra toutes les responsabilités au sein d'AXA Belgique. Il rejoindra par ailleurs le Comité Exécutif du Groupe AXA.

« *Au nom du Comité de Direction, je remercie vivement Emmanuel de Talhouët pour son engagement et sa contribution au succès d'AXA Belgique. Sous sa direction depuis Janvier 2010, AXA Belgique a mené à bien sa transformation et son repositionnement en tant que leader fort et rentable du marché belge de l'assurance, prêt à faire face à de nouveaux défis. Je lui souhaite le meilleur dans ses futurs projets* », a indiqué **Jacques de Vaucleroy, Membre du Comité de Direction du Groupe AXA et Directeur général de la région Europe du Nord, Centrale et de l'Est.**

Jacques de Vaucleroy a également commenté la nomination de Frank Koster : « *Je suis très heureux de pouvoir accueillir Frank au sein du Groupe AXA. Nous avons pu attirer un grand leader pour AXA Belgique, Frank disposant d'une expérience reconnue en tant que Directeur général de compagnies d'assurances et d'un solide bagage commercial et marketing. Je suis convaincu que son expérience et son leadership contribueront grandement au futur développement d'AXA Belgique en particulier et du Groupe AXA en général* ».

Biographie

Frank Koster était précédemment chez ING, il était Directeur général d'ING Insurance Asie-Pacifique depuis 2009. Frank Koster a entamé sa carrière au sein du Groupe ING en 1996 et y a exercé différentes fonctions aux Pays-Bas et en Asie, dont Directeur Marketing d'ING Insurance Corée de 2001 à 2003, Directeur général d'ING Vysvya Life Insurance de 2004 à 2006 et Responsable Communication et Affaires Publiques du Groupe aux Pays-Bas de 2006 à 2009.

Frank Koster détient une Maîtrise en Médecine de l'Université d'Amsterdam. Il a vécu en Belgique de 1979 à 1988 et a effectué ses études universitaires à Anvers, Belgique.

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 157.000 collaborateurs au service de 102 millions de clients dans 56 pays. En 2013, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 91,2 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 4,7 milliards d'euros. Au 31 décembre 2013, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 113 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré QX sous le symbole AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

CE COMMUNIQUE DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU GROUPE AXA

www.axa.com

Relations investisseurs :

Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85
Jennifer Lejeune : +33.1.40.75.39.27
Yael Beer-Gabel : +33.1.40.75.47.93
Florian Bezault : +33.1.40.75.59.17
Clémence Houssay : +33.1.40.75.73.22

Relations actionnaires individuels :

+33.1.40.75.48.43

Relations presse :

Garance Wattez-Richard : +33.1.40.75.46.42
Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51
Jean-Baptiste Mounier : +33.1.40.75.46.68

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la section « Avertissements » figurant en page 2 du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.